Recueil de quelques mémoires servant d'instruction pour l'établissement de l'isle d'Éden

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Du Quesne, Henri (1652-1722). Recueil de quelques mémoires servant d'instruction pour l'établissement de l'isle d'Éden. 1689.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

RECUEIL

DE

QUELQUES MEMOIRES

SERVANS

D'INSTRUCTION

Pour l'Etabliſſement

DE L'ISLE D'EDEN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXIX.

21 89

Les Etats des Provinces
Vnies ayant cedé en fief
L'Isle d'Eden a mr. le Marq.
Henri Duquesne, Il fut
L'auteur de ces Memoires
et fit a l'occasion de cette
entreprise plus de 100 M £
de despences. Tout etoit
presque prest pour l'embar-
quement lorsque les Etats
revoquerent la donation
et firent ainsi echouer
le projet, au grand preju
dice de Mr. Duquesne

AVERTISSEMENT.

DEpuis la diſperſion des Réformez de France & de ceux des Valées de Piedmont, on n'a parlé que de Colonies & de Nouveaux Etabliſſemens : Pluſieurs en ont fait des projets ſuïvant leurs inclinations & leurs genies, & il s'en eſt commencé quelques-uns dans les Etats Proteſtans d'Allemagne, dans quelques Provinces de l'Amerique, au Cap de Bonne Eſpérance, & ailleurs; Ce qui ſemble devoir ſuffire, & qu'il eſt inutile de propoſer rien de nouveau ſur ce ſujet,

néanmoins comme il eſt certain que la plûpart des hommes ſont d'un goût différent, & que ce qui plaît aux uns déplaît quelquefois aux autres, on a crû que celuy-cy ne déplairoit peut-être pas, à ceux qui n'ont pas trouvé les autres à leur gré, quand il n'y auroit que l'agrément, qui s'y rencontre, de vivre parmi des gens d'une même Langue, d'une même Nation & d'une même Religion, & dont les humeurs par conſéquent ſeront moins incompatibles, qu'entre ceux qui ſont nez dans différens Païs, & ſous diverſes Coûtumes, ce qui eſt preſque toûjours une ſource de diviſions, de querelles, & de pluſieurs autres inconveniens.

AVERTISSEMENT.

On pourra peut-être opposer à ceci, qu'il est hors de saison, de penser à des Etablissemens éloignez, dans le temps que toutes les espérances se renouvellent d'un prompt retour dans la Patrie, & il est vray que l'heureux changement, qui est arrivé en Angleterre, flatte agréablement plusieurs de cette pensée : On répond à cela que l'on souhaite autant & plus que qui que ce soit, que Dieu opére efficacement en France, pour la delivrance de son Eglise comme il a fait en Angleterre; car outre la gloire de Dieu & l'intérêt général, ceux qui veulent bien s'éloigner de leur Patrie en cette occasion y laissent assez dequoi leur faire souhaiter un si heureux éve-

AVERTISSEMENT.

nement ; il eſt certain même que dans le temps que ce projet a été commencé, on avoit lieu de craindre une perſécution generale dans toute l'Europe, bien plûtôt qu'une delivrance prochaine de l'Egliſe ; & c'eſt un des motifs le plus preſſant qui ait engagé à cette entrepriſe, ſans lequel on n'y auroit peut-être jamais penſé. Mais quoi que graces à Dieu, les choſes ſoient preſentement dans une autre diſpoſition, on ne laiſſe pas de perſiſter toûjours dans le même deſſein, ayant reconnu, par un ſerieux examen de la choſe, que tout bien conſideré, il n'y a peut-être point, en quelque lieu que ce ſoit, un Etat ſi heureux que celuy où l'on eſpere d'être, ſi Dieu benit cette entrepriſe ;

De

De plus, le retour en France n'eſt pas encore tout à fait certain ; & même il eſt hors d'apparence que l'on puiſſe jamais y être dans une entiére ſûreté, à moins que Dieu, par un miracle, ne convertiſſe tout le Royaume, l'experience nous apprenant, que tant que nôtre Religion n'eſt que tolerée, & non pas dominante, cette tolérance ne dure qu'autant que l'on n'eſt point en état de s'y oppoſer. Mais quand même les ſouhaits & les vœux que nous faiſons pour cela ſeroient accomplis, encore qu'il fût libre, à ceux qui voudroient s'en revenir de le faire, quand ils jugeroient à propos, on doute néanmoins avec raiſon que perſonne ſongeât à ſortir d'un lieu où tant d'agré-

ments ſe rencontrent, d'autant plus que l'éloignement ne préjudicieroit point à la part que chacun a lieu d'eſperer dans cette proſperité generale, & qu'on en pourroit jouïr de loin comme de prés.

Au reſte on doit étre averti que ces Memoires ont été faits en differens tems, le premier n'a été publié que comme un eſſai aprés que le projet en fut conçû par quelques Amis; c'eſt pourquoi les termes en ſont plus généraux, & ſelon que la choſe a eu du ſuccés, on a parlé plus poſitivement dans les Memoires ſuivans.

MEMOIRE

Contenant le premier Projet qui a été fait de cet Etabliſſement, où l'on verra en général le but qu'on s'eſt propoſé, & de quelle maniére on a deſſein de ſe gouverner.

NOus qui, par la grace de Dieu, ſommes échapez du naufrage, auquel une partie de l'Egliſe a été expoſée dans ces derniers témps, aprés nous être humblement proſternez devant l'Eternel nôtre Dieu, pour l'adorer & pour lui rendre graces d'un ſi grand bienfait, & aprés avoir imploré ſa miſericorde, pour la delivrance de ceux de nos Freres qui ſouffrent encore, & ſa divine protection, & ſon ſecours ſur l'entrepriſe que nous formons pour ſa gloire, pour le ſalut de nos ames, & pour le refuge des malheureux, Nous avons u-

nanimement réſolu les choſes ſuivantes, & jugé à propos d'en faire part à ceux que nous eſtimons devoir être dans les mêmes ſentimens que nous.

Conſidérans le grand nombre de Chrêtiêns diſperſez dans le monde, privez de leur Patrie dont ils ont été chaſſez, ou contraints de ſortir, la plûpart n'ayant emporté que leur ame pour butin, malheureux, fugitifs, & errants de contrée en contrée, pour trouver quelque azyle entre leurs Freres, & quelque ſubſiſtance par leur travail, ou par des charitables ſubventions, & qu'enfin ce nombre augmentant tous les jours, par la bonté de Dieu qui a ouvert la porte aux priſonniers, il eſt à ſouhaiter que ces pauvres brebis éparſes, ſoient raſſemblées en un Troupeau, & dans quelque retraite aſſurée, pour y ſervir & loüer Dieu publiquement, qui par ſa grace, les a delivrez; & afin encore que s'occupant à un travail legi-

time

time ſelon ſon Commandement, ils puiſſent manger leur pain avec joye, ſans être à charge à leurs Fréres, mais plûtôt en ſecours aux affligez & en azyle aux miſérables.

Dans cette vûë nous nous ſommes unis, tant nous, à qui Dieu a fait la grace d'être en état de pouvoir ſubvenir à une partie des fraix de cette entrepriſe, que ceux auſquels il a mis au cœur de nous ſuivre pour coopérer en ce qui dépendra d'eux, à l'avancement de ce deſſein.

Et comme l'Ordre eſt l'ame & le ſoûtien des Sociétez, & du Gouvernement des Peuples; & que nous ne pouvons plus conter ſur l'amour & ſur la protection de nos Princes naturels qui nous ont abandonnez, chaſſez & traitez comme Ennemis; Il nous eſt abſolument néceſſaire de choiſir d'entre nous quelqu'un pour nous gouverner, & pour être Chef de nôtre Colonie; Pour cela, d'une commune voix, Nous avons élû pour

pour être nôtre Chef & Conducteur de noſtre République, dans l'eſpérance que nous avons, que Dieu luy fera la grace de nous gouverner ſagement & debonnairement, comme il eſt convenable à un veritable Chrêtien avec toute Juſtice & équité, conſidérant les bons, puniſſant les coupables, & faiſant Juſtice à tous ſans diſtinction de perſonne.

De plus, comme il eſt impoſſible à un ſeul homme de ſupporter un ſi grand poids; & que même il eſt dangereux que commettant à un ſeul l'autorité ſuprême, il ne vienne enfin à en abuſer; Nous avons jugé à propos de choiſir douze des plus ſages & des plus aviſez d'entre nous, & particuliérement de ceux qui ont le plus contribué à mettre en avant ce projet, & auſquels, aprés le ſecours de Dieu, nous en avons la plus grande obligation, pour aider nôtre Chef dans le Gouvernement de la République.

Ces Douze compoſeront un Senat,

nat, où ſe régleront les affaires les plus importantes, il s'aſſemblera par l'ordre du Chef, & luy ſervira de Conſeil, auquel il déferera, quand la pluralité des Voix l'emportera, la ſienne toutefois étant contée pour trois, car nous eſtimons que le Chef doit avoir quelques Prérogatives ſur les autres, non ſeulement parce qu'il repréſente le Pouvoir Souverain; mais encore parce qu'il eſt à préſuppoſer, qu'ayant été élû pour cette Charge, on a reconnu en luy une capacité, & des lumiéres qui doivent donner plus de poids à ſes ſentimens.

C'eſt-là, en ſubſtance, la forme du Gouvernement que nous nous propoſons d'obſerver, & nous eſpérons, avec l'aide de Dieu, que nous éviterons par là. (au moins autant qu'il ſe peut humainement,) la plûpart des inconveniens, qui ſe rencontrent dans les Monarchies, & dans les Républiques, ſans vouloir blâmer cependant ni les unes, ni les

autres

autres; car nous ſçavons que les Puiſſances qui ſont en état ſont ordonnées de Dieu : mais nous croyons que cette forme de gouverner préviendra d'une part, les longueurs, les indéterminations, les changemens d'avis & l'inobſervation du ſecret ſi domageables aux Républiques gouvernées par trop de Têtes ; & qu'elle évitera, d'autre coſté, les ſuites fâcheuſes du Pouvoir Souverain, qui tombe quelquefois dans des excés dangereux au Peuple qui luy eſt ſoûmis, lors qu'il eſt entre les mains d'un ſeul homme : Ainſi nous établiſſons un Chef pour être le premier Mobile de ce Corps, dont l'autorité moderée puiſſe maintenir le Peuple dans le reſpect, & dans l'obſervation des Loix, & ne puiſſe jamais néanmoins luy permettre d'en abuſer.

Ce que nous diſons ici n'eſt que pour donner une idée du Gouvernement, & comme un Abregé de nos premiéres Loix, leſquelles on étendra ſelon le prudent avis des Sages,

& le conſentement general de nous tous, quand Dieu nous aura fait la Grace d'être raſſemblez en un Corps dans la retraite que nous avons choiſie, avec ceux de nos Freres qui voudront nous y accompagner.

Nous ne publions point encore le lieu où ſe doit tranſporter cette Colonie, pour des raiſons importantes, juſqu'à ce que le nombre des gens de bien que nous cherchons ſoit complet, mais comme ceux à qui nous nous confions, pour la conduite de cette affaire ſont gens ſenſez, & connus dans le monde pour tels, & pour n'avoir que des intentions droites & ſincéres; & que d'ailleurs, ils y employent des ſommes aſſez conſidérables, ceux qui voudront ſe joindre à nous, doivent être perſuadez, que l'on n'a aucun deſſein de les tromper, & que le but que l'on ſe propoſe eſt de les delivrer de la miſére, & de tâcher de les rendre heureux, s'il eſt poſſible, en les menant dans un Païs, non ſeulement habitable, mais qui,

de

de plus, eſt aſſez commode, fertile & agréable; & où ils pourront principalement travailler à leur ſalut avec joye & tranquillité.

L'on avouë néanmoins, qu'il y aura d'abord quelques difficultez, parce que tous les commencemens n'en ſont jamais exemts, en quelque ſorte d'établiſſement que ce ſoit, mais l'on eſpére que l'on ne tardera pas à être récompenſé largement des peines que l'on aura priſes.

L'on ne prétend pas au reſte cacher toûjours le lieu de cette bienheureuſe retraite, & l'on n'a pas deſſein d'obliger ceux qui voudront être de cette partie à ſe laiſſer mener ſans ſçavoir où : comme on n'y veut que des gens raiſonnables, auſſi prétend-on les perſuader par la raiſon, & nullement par une autorité à laquelle ils ſoient obligez de déférer aveuglément, c'eſt pourquoi la choſe ſera expliquée plus amplement quand il en ſera temps, & l'on ne ſe propoſe preſentement que de faire con-

connoître l'intention où l'on eſt, afin de convier par là, ceux de nos Freres Réfugiez, qui auront quelque inclination de venir avec nous, de ſe diſpoſer à le faire, lors que connoiſſant la choſe plus exactement, ils y ſeront entiérement déterminez; tout ce que l'on demande d'eux à preſent, c'eſt de témoigner en quel ſentiment ils ſont à cet égard, ſans néanmoins que cela les engage à aucune choſe.

Mais afin de leur donner par avance quelque idée de ce qui en eſt, on a crû leur devoir dire, qu'il y a divers endroits dans le Monde qui méritent d'être occupez, quoi qu'ils ne le ſoient pas; la pareſſe ou l'impuiſſance de quelques-uns & quelquefois le peu de connoiſſance qu'ils en ont, étant cauſe qu'ils ſont négligez ou abandonnez, mais ſur tout le peu d'eſpérance d'y amaſſer de grandes richeſſes, car c'eſt le premier Mobile de la plûpart des actions des hommes, qui ſont ſi rarement contens de la médiocrité; Mais pour nous

qui

qui n'avons point cette vûë, & qui ne cherchons que la douceur de la vie,& la tranquilité de la Conſcience, nous eſpérons de trouver la ſatisfaction de nos deſirs, où les autres n'ont pû aſſouvir leur ambition déréglée.

Nous ne marquons point ici tous nos réglemens, ſoit pour éviter la longueur, ſoit parce que nous attendons auſſi, que noſtre Corps ſoit complet, pour donner la derniére main à cet Ouvrage.

Sur quoy l'on doit être informé qu'il y a encore ſix Places à occuper, dans noſtre Conſeil, afin que ceux qui auront intention de ſe joindre à nous, & dont le merite diſtingué pourra leur donner lieu d'y prétendre, penſent de bonne heure à ſe déclarer.

Il y a auſſi d'autres Emplois à donner; & ils ſeront diſtribuez à ceux qui en ſeront jugez dignes, par rapport au merite, à la part que l'on ſera en état de contribuer pour l'augmentation du fonds néceſſaire à cette en-

trepriſe, & enfin, à ce que l'on ſe ſera preſenté des premiers pour les occuper.

Au reſte l'on eſpére que tous les Princes Chrêtiens & particuliérement les Proteſtans nous ſeront favorables en cette occaſion, ces derniers ſeront ſoulagez par là, de quantité de gens qui leur ſont à charge ; ne prétendant pas les priver de ceux qui leur ſeront neceſſaires, & même nous ne voulons rien faire ſans leur participation & leur aveu : quant aux autres qui nous regardent comme des objets d'averſion & de mépris, ils doivent être bien aiſes que nous nous éloignions de leurs yeux, enfin les uns & les autres, s'ils ſont touchez de la Charité, qu'ils reconnoiſſent tous pour la premiére des Vertus Chrêtiennes, ne ſçauroient regarder de mauvais œil, le ſoulagement des Malheureux.

Nous proteſtons cependant que nous ne gardons aucun reſſentiment, contre ceux, qui par un zele qu'ils ont

ont crû venir de Dieu, nous ont contrains de ſortir de noſtre Patrie, & que nous aurons une reconnoiſſance éternelle pour ceux qui nous ont ſi charitablement reçûs dans leur ſein; que nous ſouhaitons de vivre en Paix, avec tous, & que nous ſommes prêts de leur rendre tous les bons offices qui dépendront de nous, ainſi que nous l'eſpérons reciproquement d'eux.

ADDITION AU MEMOIRE Précédent.

Qui contient une Deſcription abregée de l'endroit où l'on veut aller.

DEpuis que nous avons fait ſçavoir le deſſein que nous avons de raſſembler le plus qu'il nous ſera poſſible de nos Freres exilez pour la Parole de Dieu, afin d'en compoſer une Colonie, & aller tous enſemble habiter un bon Pays, où l'on

l'on puiſſe vivre en bons Chrêtiens, & y jouïr de quelques douceurs pour la vie ; il n'y a pas un de ceux à qui nous l'avons communiqué, qui n'ait approuvé cette penſée, & même pluſieurs, animés d'un même courage, ſe ſont offerts trés volontiers de nous y accompagner ; mais quelques-uns ont ſouhaitté de ſçavoir l'état du Lieu où nous eſperons aller, ſon Climat, & les autres circonſtances qui peuvent convier ceux qui aiment leurs commoditez en ce Monde, à ſe déterminer entiérement là-deſſus. C'eſt ce qui nous a portez à en donner ici une idée générale, en attendant que l'expérience que nous en ferons bien-tôt, moiennant l'aide de Dieu, nous donne occaſion de ſatisfaire la curioſité de ceux qui veulent ſçavoir juſques aux moindres particularitez.

On ne doit pourtant pas s'attendre à une deſcription pompeuſe de quelque Pays abondant en Perles, & en Pierres précieuſes, ou de quel-

que

que Lac dont le Sable ne ſoit qu'Or, comme quelques-uns nous ont voulu faire croire qu'il y en avoit au Perou, il y en à peut-être, mais quand cela ſeroit ce n'eſt point par là qu'on prétend le vanter, on ne parlera que des véritez qui nous ſont connuës & l'on n'y verra que de la ſimplicité, on n'y trouvera point dequoi ſatisfaire l'avarice, ni une ambition extraordinaire, mais on y trouvera de la ſolidité, & les choſes néceſſaires à la vie: on ne doit pas non plus s'attendre de trouver dans un Pays nouvellement habité, des Champs cultivez, des Vignes plantées, & les autres avantages qui ſe rencontrent dans un Païs habité depuis long-tems; mais outre qu'on en trouvera d'autres, qui équivalent ceux-là, il ſemble qu'il nous doit ſuffire que toutes ces choſes y ſoient en puiſſance, c'eſt-à-dire, que le Terrain & le Climat puiſſent permettre d'en eſpérer une agréable joüiſſance, aprés avoir pris les ſoins néceſſaires pour la culture;

Voi-

Voici en peu de mots ce qui en eſt.

Le Climat de ce Lieu eſt plus chaud que froid, il y a peu d'Hivers qui obligent à ſe chauffer, & il eſt à peu prés ſemblable à celui des Isles Canaries, que quelques-uns apellent Fortunées: l'Air y eſt trés bon, ce qu'on a remarqué par la promte guériſon des Malades que l'on y a quelquesfois débarqués, & par la bonne ſanté de ceux qui y ont fait quelque ſejour, il y a comme dans la plus-part des endroits du Monde, des Plaînes & des Montagnes, il y en a même quelques unes d'aſſez hautes, ce qui peut étre une des cauſes qu'il n'y fait pas ſi chaud que dans d'autres lieux ſituez ſous le même dégré: il y a auſſi des Riviéres & des Lacs, mais peu conſidérables, ſi ce n'eſt par le Poiſſon qui y eſt aſſez abondant, & parce que l'eau en eſt trés bonne à boire; il y a beaucoup de Forêts, comme dans tous les lieux inhabitez; & ceux qui les ont parcouruës diſent, qu'il y a des bois de toutes eſpéces, &

même

même de ceux qui ſont rares en Europe, comme des Cedres, de l'Ebene, & d'autres ſemblables, enfin il eſt certain qu'il y en a beaucoup de propre pour la Charpente, & c'eſt le principal; il y a auſſi beaucoup de fruit que la Terre produit d'elle même, comme des Ananas, des Banannes, & des Palmiers de toutes ſortes, des Citroniers, & des Orangers doux & aigres, pluſieurs ſortes de Figuiers, & beaucoup d'autres qui ne ſont pas connus en Europe, & qui ſont trés agréables, & il eſt hors de doute, que puis que la Terre y produit ces choſes ſans culture; lors qu'elle ſera cultivée & que l'on y plantera des Fruits de nôtre continent, ils y profiteront tout au moins, auſſi bien comme ils font dans les lieux ſituez ſous le même Climat, il eſt même à remarquer qu'on y a planté de la Vigne & ſemé du Bled, qui y ont bien réuſſi l'un & l'autre, ſans qu'on y ait apporté beaucoup de precaution, ainſi on a tout lieu d'eſpérer, que

la Terre n'y ſera pas ingratte, & ſi on n'en dit pas davantage, c'eſt pour en promettre moins que l'on en trouvera ; afin qu'on ſoit ſurpris agreablement, il y a par deſſus cela beaucoup de gibier de toutes ſortes, & beaucoup d'Animaux propres à la Nourriture de l'homme, comme des Bœufs & des Vaches, mais ſur tout des Cochons & des Chévres dont il y a abondance, & que l'on prend ſans peine, l'on n'a pas remarqué, qu'il y eût des bêtes ſauvages, dont la rencontre fut dangereuſe, & l'on y peut chaſſer avec beaucoup de plaiſir & ſans apréhenſion. Il y a donc enfin du Poiſſon de la Viande, des Légumes, & des Fruits, ainſi on peut dire que l'on y trouve de tout ; Car le Blé & la Vigne y venant bien, comme on la remarqué, il y aura dans peu du Pain & du Vin, cependant l'on en portera Proviſion, & on en fera venir d'ailleurs, pour n'en pas manquer, juſqu'à ce que la Terre en fourniſſe

ſuffiſamment, & en attendant il y a pluſieurs choſes qui peuvent être ſubſtituées au lieu de cela, car il y a beaucoup de Racines qui s'apprêtent en differentes maniéres, & du Mil, & du Ris, qui croiſſent dans les Païs Voiſins, dont on peut avoir abondance pour peu de choſe, ce qui dans la neceſſité, peut tenir lieu de Pain: & au lieu de Vin, dont on ſe peut bien paſſer quelque temps, puis que la plûpart des Turcs, s'en paſſent toute leur vie, & ne s'en portent pas plus mal, il y a du Vin de Palme, & du Vin de Miel, car il y a beaucoup d'Abeilles qui ſe nichent dans les Rochers, & dans les Arbres, il y croît même des Cannes de Sucre, dont on pourra tirer un grand uſage, enfin il y a quantité d'autres petites douceurs qui ſeroient trop longues à déduire.

Il eſt peut-être à craindreque l'éloignement ne paroiſſe fâcheux à quelques-uns, & ſur tout à ceux qui n'ont pas acçoûtumé de conter la diſtan-

ſtance du chemin qu'ils font ordinairement par des milliers de lieuës : mais ceux qui ont fait des voiages ſur mer pourront les raſſurer à cet égard; nous pouvons, même, en tirer cet avantage, que plus nous ſerons éloignez, moins l'on ſongera à nous venir inquiéter, au moins la difficulté en ſera plus grande.

Nous eſperons donc que cela ne rebutera pas les bien intentionnez, d'autant plus qu'ils doivent être perſuadez que nous prendrons toutes les meſures, & toutes les précautions néceſſaires, pour parvenir à une heureuſe réüſſite, & pour prévenir, autant qu'il ſe peut humainement, tous les inconveniens; mais ſur tout, ce qui doit nous encourager à ſurmonter les difficultez qui pourront ſe rencontrer, c'eſt que nous devons être certains que Dieu ſera nôtre Conducteur, & nôtre Protecteur, principalement, ſi nous ſentons que nous ſoyons pouſſez d'un veritable zéle pour ſa gloire, & en effet nous pou-

vons être des inſtrumens en ſa main pour publier ſon Evangile parmi les Nations, & faire adorer ſon Nom par les Peuples, les plus reculez de la Terre, ſa bonté nous en faſſe la grace.

AUTRE MEMOIRE

Contenant une Inſtruction plus ample, de ce qui concerne l'Etabliſſement de l'Iſle d'Eden.

ON a déja fait connoître, par le premier Mémoire, le but qu'on s'eſt propoſé dans le projet de cet Etabliſſement, & l'on a pû remarquer, que l'ambition ni l'avarice n'y ont pas beaucoup de part: ainſi ce n'eſt point à ceux qui ſont poſſedez de ces deux paſſions que l'on s'adreſſe; ce n'eſt point non plus à ceux qui ne cherchent que les faux plaiſirs,

ſirs & les vains divertiſſemens du Siécle; enfin ce n'eſt point à ceux, qui pleins d'un eſprit turbulent & inquiet, ne ſeroient propres qu'à apporter la diſcorde, & à être un obſtacle à l'union que nous ſouhaitons ſur toutes choſes d'entretenir parmi nous. Ces ſortes de gens ne ſont point propres, à une entrepriſe comme celle-là, & ils n'ont pas beſoin d'aller ſi loin pour chercher ce qui leur convient; car ils le trouveront par tout, & le monde en general, eſt fait pour eux. Mais ceci s'adreſſe aux veritables Réfugiez qui le ſont de bon cœur, & qui ne regrettent point les Oignons d'Egypte: car c'eſt à eux que ce païs de Canaan eſt reſervé.

Ce n'eſt pas qu'il n'y en ait un grand nombre de ceux-là, à qui cela ne convient pas; chacun a ſes differentes vûës, & ſçait ce qui lui eſt propre: mais c'eſt ſeulement afin que perſonne ne s'y trompe, & qu'on ne s'imagine pas que cela convienne au

libertinage & à l'oiſiveté: en effet rien ne luy eſt plus oppoſé ; car icy chacun doit néceſſairement s'empreſſer d'employer utilement le talent que Dieu lui a donné, bien loin de l'enfoüir par la débauche & par la fainéantiſe.

Et comme ceux qui ont entrepris l'Etabliſſement de cette Colonie ſont eux-mêmes Refugiez ; & par conſequent hors d'état de pouvoir ſoûtenir ſeuls la dépenſe néceſſaire pour la réüſſite de cette affaire : que d'ailleurs ils n'ont pas voulu étre à charge aux Puiſſances qui leur ont accordé leur protection ; & que cependant, ils ont particuliérement en vuë de recueillir ceux qui ſont deſtituez de tous ſecours : il faut encore que dans cette occaſion chacun contribuë ſelon ſes forces ; que ceux qui ont dequoi tâchent de ſubvenir à ceux qui n'ont rien, & que reciproquement ceux-ci contribuent par leur travail, ou par leur induſtrie, à l'a-

l'avancement du bien commun ; afin que s'entre-aidant ainſi mutuellement, on puiſſe parvenir à un heureux Etabliſſement & joüir de toutes les douceurs qui ſe trouvent dans une Société compoſée d'honnêtes Gens, établie dans un lieu fertil & agréable, où régnent la ſanté, la liberté, la tranquilité de la conſçience, la juſtice, la charité & enfin, l'eſpérance du Salut, qui ſont les véritables biens qui méritent qu'on ſe donne quelques peines pour les acquérir, mais afin que dans tout cela on garde un certain ordre d'équité dont tout le monde puiſſe étre content. Voici de quelle maniére l'on a jugé à propos de régler la choſe.

Chaque perſonne au deſſus de 12 ans contribuera pour ſon paſſage & ſa nourriture pendant le voyage, cent livres monoye de France, qui font environ 82 Florins, & les enfans moins à proportion, excepté ceux de ſix ans & au deſſous qui ſeront francs, & quand il y aura quelques familles

gées d'enfans & qui ſeront pauvres, on y aura égard & on leur fera quelque gratification.

Ceux qui voudront étre mieux que le commun, le pourront en contribuant deux cens livres & encore mieux, s'ils veulent contribuer juſques à trois cens; parce que l'on fera les proviſions à proportion.

Ceux qui ne ſeront point en état de faire cette contribution, ſeront néanmoins reçeus & on la leur avancera; pourveu qu'ils ſoient gens de bien & de travail: & ils ſeront redevables aux particuliers qui leurs auront fourni cette ſomme, s'il s'en trouve qui en veuillent faire les avances: ſinon on la fournira des deniers publics: & pour le payement, ils ſeront obligez envers ceux qui la leur auront avancée de donner deux cents journées de leur travail; en leur laiſſant toute foîs quelques jours par Semaines pour vaquer à leurs propres affaires; & quand ils ſe ſeront ainſi acquitez, ils pourront travailler pour

eux

eux mêmes ou pourqui bon leur ſemblera, toute fois il ſera libre devant que de partir, de faire telles autres conditions qu'on voudra, & elles ſeront ponctuellement executées.

Ceux qui ne ſeront pas gens de labeur & n'auront pas dequoi faire auſſi les avances, mais auront bonne volonté & quelques talens, pour poſſeder des emplois, ou quelque induſtrie pour exercer des mêtiers utiles à la Colonie, ſeront auſſi receus & on leur avancera pareillement le paſſage & la Nourriture, avec les autres choſes néceſſaires pour travailler & s'employer, & ils rendront ces avances, lorſque par leur œconomie & par leurs ſoins ils ſeront en état de le faire.

On diſtribuera les Terres à ceux qui voudront contribuer d'avance pour en avoir, ſur le pied de cinq livres l'arpent, franches, & exemptes à perpétuité, de toutes Charges, mais elles ſeroient beaucoup plus cheres, ſi l'on attendoit que l'on fut

arrivé ; parce qu'il eſt bien plus avantageux, pour le Public, que les Contributions ſe faſſent d'avance ; à cauſe des dépenſes qu'on eſt obligé de faire devant que de partir.

Et afin de faire les choſes par ordre, & d'empêcher la confuſion & les diſputes qui pourroient arriver, dans la diſtribution des Terres : Il a été jugé à propos de régler la choſe ainſi, c'eſt qu'à meſure que quelqu'un ſe preſentera pour offrir des Contributions, ayant d'ailleurs toutes les qualitez requiſes, il ſera inſcrit ſur un Regiſtre tenu exprés pour cela afin de choiſir dans le même rang qu'il aura été couché ſur le Rôle, & comme il pourroit y avoir des perſonnes abſentes qui n'auroient point d'amis ſur les lieux pour ſe preſenter pour eux, ils pourront écrire & adreſſer leurs Lettres à M.r *Edouart willet, ſur le Cingle* à Amſterdam. Cela aura la même force que s'ils y étoient eux-mêmes, & ils ſeront in-

ſcrits

ſcrits du jour que leur lettre ſera receuë, pourvû qu'ils envoyent dans la quinzaine la ſomme qu'ils auront offerte, ſoit en argent content ou lettre à veuë.

Ceux qui ne ſeront point en état de contribuer pour avoir des terres, mais qui ſeront gens capables de les faire valoir, ſoit en les prenant à ferme ou autrement, ſeront néanmoins receus; & l'on pourra traitter avec eux à des conditions raiſonnables & dont on conviendra.

Lors que quelqu'un aura des terres en propriété, à ferme ou autrement, & qu'il n'aura point de graines pour les enſemencer; on luy en fournira, à condition qu'il rende la dîme de la premiêre recolte ſeulement, ſans que cela tire à conſéquence pour la ſuite ni pour les autres.

Il ſera libre de contribuer ce que l'on voudra, & on en ſera recompenſé à proportion, dans la diſtribution du païs.

Il ſera libre encore d'employer en

terre, telle partie qu'on voudra de ſa contribution, il ſera tenu un Regître exact de ce qu'il y aura de ſurplus, & l'Etat en payera l'intérêt aux particuliers, ſur le pied de cinq pour cent, juſques au rembourſement du principal, ſoit en argent, en denrées, ou en journées d'hommes, de la maniére qu'on en conviendra, ſelon le choix & la commodité de chacun.

Il ſera libre auſſi à ceux qui ne voudront pas mettre tout leur argent dans le tréſor public, d'en employer une partie en marchandiſes & denrées propres à l'uſage du païs où l'on va, ſoit pour les débiter dans l'Iſle même, ou pour les troquer dans les lieux compris dans l'octroi que Meſſieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies nous ont fait, mais il faudra payer le fret ſuivant la peſanteur, ou le volume dont on embaraſſera le Vaiſſeau.

Chaque perſonne néanmoins pourra porter avec ſoi une quantité raiſon-

ſonnable de hardes, ſans que cela ſoit conté.

Le voyage eſt ordinairement de trois ou quatre mois, on pouroit le faire en tout temps; mais le plus commode eſt au commencement du Printemps, & ſur la fin de l'Autonne.

L'embarquement ſe fera en Hollande, & il y aura ſouvent des commoditez pour cela, ſoit par des Navires qui iront tout droit, ou par ceux de Meſſieurs de la Compagnie, ſur leſquels on pourra aller juſques au Cap de Bonne-Eſpérance, comme nous en ſommes convenus par un Traité fait avec Méſſieurs les Directeurs; & y étans arrivez, on y trouvera une perſonne qui y reſidera de nôtre part; pour avoir ſoin de ceux qui y viendront, & pour les faire embarquer enſuite dans un Vaiſſeau qui ira & viendra exprés pour cela du Cap à l'Iſle d'Eden. Ceux donc qui auront intention de venir s'établir dans ladite Iſle, deyront ſe rendre à Amſterdam environ ce tems-

là, & s'adreſſer audit Sr. *Willet* — qui recevra les contributions, indiquera ce qu'il y aura à faire & payera pour ceux qui n'auront pas dequoi; dont chacun apportera un certificat, ſur lequel on ſe réglera pour leur établiſſement dans l'Iſle.

Quand on ſera arrivé on établira des Magaſins remplis de toutes les choſes néceſſaires à la vie, des outils, des uſtancilles, des graines & de tout ce qui pourra étre utile au public; ce que l'on diſtribuera à un prix raiſonnable & fixé.

On établira une maiſon d'hoſpitalité avec un revenu, pour entretenir les pauvres, les malades & les infirmes, chacun dans des appartements ſeparez, afin que s'il plaît à Dieu de benir les ſoins qu'on prendra, perſonne ne ſouffre faute de ſecours.

On prendra auſſi un ſoin particulier des veuves & des orfélins; on fera valoir le bien de ceux qui en auront, s'ils ne ſont pas en âge ni en état de le faire & on fournira d'autres

moyens

moyens à ceux qui n'en auront point, pour les faire ſubſiſter honnêtement chacun ſelon ſa qualité & ſa capacité.

Sur tout on prendra ſoin des Filles, Demoiſelles & autres qui ſe trouveront ſans bien & ſans proches parens chez qui elles puiſſent ſe retirer & il y aura un fonds & une maiſon deſtinez particuliérement pour elles, afin qu'elles y puiſſent vivre dans une honnête Société, en s'occupant à des ouvrages convenables à leur qualité, juſques à ce qu'il y ait occaſion à d'autres établiſſemens, ſoit en ſe mariant ou en prenant tel autre parti qu'elles aimeront le mieux : Et l'on aura auſſi dés à préſent le même ſoin de celles qui viendront, moyennant qu'elles ſoyent connuës & qu'elles ayent bon témoignage, & on les mettra pendant le voyage avec des perſonnes auprés de qui elles ſeront honnêtement.

Pour ce qui regarde les Charges & les Emplois, chacun y pourra parve-

nir par ſon mérite & le talent qu'il aura pour étre utile au public ; car en toutes choſes & particuliérement en cela, ce ſera toûjours la premiére conſidération que l'on fera : on aura toutesfois les égards raiſonnables que l'on doit avoir, ſoit pour la naiſſance ou pour d'autres ſemblables conſidérations ; pourveu néanmoins que cela aille toûjours au bien de la République, qui eſt le but principal qu'on ſe doit propoſer.

Voici les Charges qu'on a jugé à propos d'établir juſques à préſent, on expliquera dans la ſuite qu'elles ſont leurs fonctions & l'étenduë de leur pouvoir : & pour le préſent, on ſe contentera d'en donner ici la liſte.

Le Chef, à qui on donnera tel tiltre qui conviendra dans la ſuite.
Douze Conſeillers ou Senateurs.
Un Capitaine général qui ſera toûjours du Corps du Senat.
Un Chancelier.
Un Secretaire.

Un Tréſorier.
Trois Colonels, qui ſeront auſſi Gouverneurs, Préſidents de la Juſtice inférieure, Juges Civils & Criminels & de Police.

Ils auront chacun ſix Capitaines ſous eux, qui ſeront Conſeillers & qui jugeront avec eux tout ce qui ſera de leur Reſſort.

Chacun de ces Capitaines aura ſa Compagnie dans laquelle il aura un Lieutenant & un Enſeigne.

Il y aura un Major dans chaque Regiment qui ſervira auſſi de Secretaire du Colonel & de ſon Conſeil.

Et les Sergens ſerviront d'Huiſſiers.
Un Capitaine des Gardes.
Deux Lieutenans & deux Sous-Lieutenans.
Un Capitaine d'Artillerie & un Lieutenant.
Un Ingénieur & un Sous-Ingénieur.
Un Grand Voyer & un Arpenteur ſous lui.
Un Intendant & trois Commiſſaires.
Quelques Inſpecteurs ou Directeurs

des

des terres du Domaine ou des Ouvrages qu'on fera faire.

Un Bibliothecaire.

Quelques gens pour enſeigner la jeuneſſe.

C'eſt à peu pres là les Emplois qui ſont néceſſaires : il y en a quelques-uns de remplis & d'autres vacans.

Pour ce qui eſt des bénéfices attachez à chaque Emploi ; ils conſiſteront d'abord dans une certaine étenduë de Domaine qui ſera annexée à la Charge, ſelon le rang qu'elle tiendra : & encores en certaine portion & diſtribution de vivres, juſques à ce que le païs en fourniſſe ſuffiſamment: & enſuite en quelques appointemens proportionnez à la force du Tréſor, qui devra étre ménagé d'abord avec grande prudence, juſques à ce que Dieu y ayant mis ſa bénédiction, comme nous l'eſpérons & comme nous l'en prions, l'on puiſſe uſer de plus grandes libéralitez envers ceux dont les ſoins ſeront utiles à la République.

Quant

Quant aux Paſteurs & Miniſtres du S. Evangile, comme on ſouhaitte qu'ils s'attachent uniquement & ſoigneuſement à la fonction de leur Miniſtére, on tâchera de faire en ſorte qu'ils n'en ſoient point détournez par les ſoins de faire valoir leurs terres & de procurer des Etabliſſemens à leurs familles, & pour cet effet on leur donnera dequoi ſubſiſter honnêtement & proportionnément au nombre de leurs enfans, & aprés leur mort, on aura auſſi ſoin de leurs Familles & de leurs Veuves.

Tous ceux qui ſeront en Charge, de quelque nature qu'elle ſoit, ſeront obligez d'en faire la fonction ſans prendre n'y recevoir rien des particuliers ; la juſtice même ſe rendra gratis.

On avoit eu deſſein d'abord de donner ici un détail plus particulier de la forme du Gouvernement, de la ſucceſſion & de la nomination aux Charges, des cas où il ſera neceſſaire que le conſentement du Peuple in-

ter-

tervienne, comme lors qu'on voudra introduire ou changer quelque Loy ; quand il s'agira de paix ou de guerre, ou de faire valoir la Monnoye plus ou moins ; ou qu'il ſurviendra une neceſſité de faire quelque Impoſition ; ou autre choſe ſemblable s'il s'en rencontre. Mais cela auroit mené dans une longueur exceſſive, & comme pluſieurs perſonnes ont témoigné deſirer avec empreſſement ce petit Recueil tel qu'il eſt, on remet à éclaircir ces points-là, dans un autre Mémoire où l'on traitera particuliérement des Loix qu'on ſe propoſe d'obſerver dans l'Isle d'Eden, qui ſeront les plus ſuccintes & les plus claires qu'il ſera poſſible : Cependant on a été bien-aiſe d'en dire icy un mot en paſſant, pour faire voir qu'on eſt dans le deſſein de mettre des barriéres à la Tyrannie, ſi le malheur vouloit que le Gouvernement tombât, dans la ſuite, entre les mains de gens qui n'euſſent pas d'auſſi bonnes intentions que leurs Prédéceſſeurs.

Et

Et pour faire voir outre cela un échantillon du deſſein que l'on a de donner encore au Peuple une honnête liberté de ſe plaindre, lors qu'il croira en avoir ſujet, & même de propoſer les remédes qu'ils croiront utiles pour réformer les abus vrais ou faux dans le Gouvernement, ou ſur d'autres ſujets; l'on a crû devoir dire ce que l'on ſe propoſe à cet égard, C'eſt que tous les ſeconds jours de l'année, aprés les priéres du Matin & le Sermon qui ſera fait exprés ſur ce ſujet, tout le Peuple aſſemblé dans chaque Communauté défilera par Régiment & par Compagnie, & en paſſant chacun pourra jetter dans une boëtte, faite exprés pour cela, un billet non ſigné & écrit de telle main qu'on voudra, où il ſera permis à chacun de dire ſon ſentiment ſur toutes choſes, ſans que pour cela il en puiſſe être recherché, & chacun aiant mis le ſien, les boëtes ſeront fermées & ſeellées & portées puis aprés dans le Senat pour y être examinées & y

a-

avoir en ſuite tels égards que la choſe le requerera.

Au reſte nous ne nous flatons pas & nous n'oſons pas eſpérer que ceci ſoit du goût de tout le monde, tous les hommes ſont ſi differens d'humeurs & d'inclinations, qu'il ſeroit impoſſible d'en attendre une approbation generale : nous ſouhaitons néanmoins que les perſonnes judicieuſes en jugent favorablement, & nous avons tâché autant qu'il nous a été poſſible de ne rien propoſer qui ne pût recevoir leur approbation : nous avons eſſayé de garder un juſte milieu entre l'Equité & la Charité: d'un côté, nous avons voulu aider ceux qui, étans dénuez de tout ſecours, ont pourtant bonne volonté; & de l'autre, nous avons tâché de faire en ſorte que ceux, qui feront des avances ou qui auront fourni quelque ſomme conſidérable au treſor, puiſſent les retrouver avec quelque avantage: nous voudrions avoir pû mieux faire, & ſi dans la ſuite,

nous

nous reconnoiſſons que nous ayons erré en quelque choſe, nous ne ferons pas difficulté de le réformer; ſur tout quand ce ſera du conſentement general, lors que nous ſerons tous aſſemblez : néanmoins, pour prévenir quelques Objections qu'on pourroit faire, on a crû qu'il ne ſeroit pas hors de propos de faire les reflexions ſuivantes.

La premiére, que quoy qu'il ſemble à quelques-uns qu'on ne faſſe pas un grand avantage à ceux qui veulent venir s'établir dans cette Isle, en ce que l'on leur fait payer leur paſſage, & leur nourriture & que s'ils veulent avoir des Terres, il faut, en quelque façon, les acheter par les Contributions qu'on eſt obligé de faire pour en avoir, ou par le travail qu'il faut faire pour les acquerir; néanmoins, à bien conſidérer la choſe, ce que l'on donne pour cela eſt peu au prix du profit qu'on en retire, car pour 50. l. on aura dix arpens de terre qui ſeront capables de nourrir

une

une Famille parce qu'on peut faire pluſieurs recoltes dans une année, comme on le verra dans une Relation plus particuliére ; & outre cela, l'on doit ſçavoir que chaque Communauté aura une portion de bois convenable tant pour le chauffage que pour bâtir & une certaine étenduë de prairie pour le pâturage des beſtiaux, le tout ſans qu'il en coûte rien aux particuliers. Il eſt vrai qu'en quelques endroits on a donné les terres pour rien ou pour peu de choſe : mais on les a en même tems chargées de redevances qui ſont plus incommodes que ſi on avoit payé les fonds : ainſi l'on croit qu'il eſt bien plus avantageux de contribuer quelque choſe d'abord, & être en ſuite francs à perpétuité de toutes cenſes & rentes, lots & ventes, rachats, dîmes, & autres droits de Fief, de Taille, de Gabelle, de Doüane & autres Impôts qui ſurchargent le Peuple & cauſent une infinité de Procés, d'embarras & de chagrins qu'on évitera par

par ce moyen : il eſt vray qu'il pourra auſſi quelquefois arriver des néceſſitez preſſantes où l'on ſera obligé de contribuer de ſon fonds, ou de ſa perſonne pour ſubvenir aux beſoins publics, comme cela arrive dans toutes les Sociétez du Monde, ou le bien général doit prévaloir ſur le particulier ; mais outre qu'on eſpére que cela arrivera rarement ; c'eſt que ce ſera toûjours du conſentement général, & d'une maniére qu'on s'en fera plûtôt un plaiſir qu'une peine.

La ſeconde Reflexion, c'eſt que la Contribution que l'on exige ne revient au profit de perſonne en particulier, car les deniers qui en proviennent ſont mis au Treſor public, pour être employez aux dépenſes du Voyage & de l'Établiſſement, pour les Préparatifs de l'Embarquement ; pour les Munitions, & autres choſes néceſſaires pour la conſervation du bien commun : & afin qu'il ne ſe puiſſe rien détourner frauduleuſement, on tiendra un compte exact

des Reçûs & des Dépenſes : & ce Compte pourra être vû & examiné de chacun.

La troiſiéme, c'eſt que perſonne n'eſt exempt de cette contribution, pas même le Chef ni aucun autre Officier, tous y ſont obligez ſans diſtinction, & le ſort des grands & des petits eſt égal en cette occaſion, ce qui marque qu'on n'impoſe point de fardeau, qu'on ne veuille bien porter ſoi-même.

Enfin le Treſor public devant fournir à tout & particuliérement à l'entretien des Miniſtres & des Officiers de Juſtice & à d'autres choſes qui ſont ordinairement à la Charge du Peuple, il eſt bien juſte que chacun ſe cotiſe pour le remplir n'y en ayant point d'inépuiſable, & celuilà moins qu'un autre, n'étant compoſé que du débrs de quelques Familles Réfugiées : L'on a donc crû qu'il n'y avoit point de voye plus douce & plus convenable pour cela que celle qu'on a priſe : Toute fois ſi quel-

quelqu'un veut en propoſer de meilleures, on écoutera volontiers ſes avis.

ON s'étoit contenté juſques ici de donner une deſcription abrégée de l'endroit où l'on a deſſein de s'établir & l'on avoit même affecte de ne le pas nommer, parce que ce lieu étant connu pour un des endroits du monde le plus agréable & le meilleur, on avoit juſte ſujet d'appréhender d'en faire naître l'envie à quelqu'un qui auroit peut-être pû nous prévenir d'autant plus qu'il s'eſt déja fait des projets à peu prés ſemblables au nôtre, mais à préſent que nous ſommes ſur le point de l'exécuter, & qu'il ſeroit difficile à d'autres de le faire ſans la protection que nous avons, on ne fait plus de difficulté de le faire connoître tel qu'il eſt, comme on le verra dans la deſcription ſuivante.

DESCRIPTION PARTICULIERE

DE L'ISLE D'EDEN.

CEtte Iſle a été connuë ſous differens noms, elle a premiérement été nommée Maſcarenhas par les Portugais, d'autres l'ont appellé l'Isle d'Apolonie, & les François du temps qu'ils étoient à Madagaſcar auprés de qui elle eſt ſituée, la nommoient quelquefois l'Isle Bourbon ou Maſcareigne, corrompant ſon premier nom; d'autres enfin l'ont appellée l'Isle d'Eden, & c'eſt ce dernier qu'on a retenu comme luy convenant mieux, parce que ſa bonté & ſa beauté la peuvent faire paſſer pour un Paradis terreſtre,* & c'eſt ainſi en effet qu'elle eſt qualifiée par pluſieurs Auteurs qui en ont parlé.

Elle a environ ſoixante lieuës de tour, & eſt preſque auſſi large que longue.

* Lisés Linquisition de goa Lon impression de ce livre page 20

L'on peut dire, ſans hyperbole, qu'il n'y a point de Païs connu, où l'air ſoit ſi ſain que dans cette Isle, tous ceux qui y abordent malades, recouvrent en peu de temps une ſanté parfaite, & l'on a experimenté, de tout temps, que ceux qui y ont fait quelque ſejour, quoy que dépourvûs de pluſieurs commoditez & expoſez au Serain, & au Soleil, s'y ſont toûjours bien portez : ce qu'on attribuë aux bonnes exalaiſons qui ſortent continuellement de la Terre, & des Plantes Aromatiques, qui y ſont en abondance & qui rempliſſent l'air que l'on y reſpire d'une odeur auſſi ſalutaire qu'agréable.

Et quoi qu'elle ſoit ſituée entre le 21 & le 22 degré de latitude, la chaleur y eſt néanmoins fort moderée, & les petits vents frais qui y régnent ordinairement, en rendent le Climat ſi temperé qu'il y a des fleurs toute l'année.

Elle eſt arroſée de quantité de Fontaines & de Riviéres, dans leſ-

quelles il y a abondance de Poiſſon, & dont l'eau eſt admirablement bonne & ſaine, l'on tient même qu'il y en a de Purgative, il y a auſſi quelques Lacs, & un entr'autres, dont il ſort ſept petites Riviéres qui arroſent une belle Campagne d'une grande étenduë.

Il n'y a dans les Eaux ni ſur la Terre de cette Isle, aucun Animal ni aucuns Fruits venimeux ; & quoi qu'il y aye quelque petits Scorpions, ils ne font point du tout de mal, & l'on peut manger & boire, ſans crainte, de tout ce qu'elle produit, rien n'y étant contraire à l'homme.

La Mer y eſt auſſi fort poiſſonneuſe, & l'on trouve ſur ſes bords, l'Ambre Gris, le Corail, & les plus beaux Coquillages du Monde, mais ſur tout des Tortuës d'une groſſeur ſi prodigieuſe qu'il faut trois hommes pour les renverſer, c'eſt ainſi qu'on les arrête quand elles viennent pondre ſur le rivage, elles ſont d'un

fort

fort bon goût, & le plaſtron ſur tout en eſt fort eſtimé, l'on trouve que leur chair aproche de celle du Veau, & que la graiſſe en eſt fort ſemblable à la moëlle de Bœuf, une ſeule de ces Tortuës ſuffiroit pour donner un bon repas à une Compagnie d'Infanterie.

Les Tortuës de Terre ne ſont pas tout à fait ſi groſſes que celles de Mer, elles ont deux ou trois pieds de long, un pied & demi de large, & plus d'un, d'épaiſſeur, le Col long & la Tête faite comme celles d'Europe, elles ont auſſi quatre pieds, & portent plus facilement un homme ſur leur dos, que l'homme ne les peut porter, leur Chair eſt comme celle des Bœufs, & les Tripes ont le même goût, le Foye eſt fort gros, & c'eſt un manger trés-delicat; à côté des flancs de ces Tortuës, il y a des pannes de graiſſe que l'on fond en huile qui ne ſe fige jamais, & qui eſt auſſi bonne pour toutes choſes que le meilleur beure,

c'eſt auſſi un reméde trés-bon pour pluſieurs maux. Ces pannes rendent ordinairement deux pots d'huile & vingt perſonnes peuvent ſe raſſaſier d'une de ces Tortuës, elles pondent leurs œufs comme celles de Mer, & ils écloſent de même, il y en a une grande abondance dans cette Isle.

Elle eſt pleine de quantité de Bois tous agréables par la facilité qu'il y a de paſſer au travers & de s'y promener ſans rencontrer les Brouſſailles & les Epines qui ſont ordinairement dans les lieux Inhabitez, au lieu de quoi l'on trouve aſſez ſouvent des Fleurs & des Fruits, & de beaux endroits pleins de Pâturages; il y a parmi les Bois de l'Ebenne, des Cédres, du Bois rouge, & d'autre Bois rempli de Veines, qui ſont trés-beaux à travailler en Menuiſerie, il y en a auſſi de fort propre pour la charpante & pour faire des Planches, de maniére que l'on y peut facilement bâtir des Maiſons & même des Vaiſſeaux, quoi

que

que quelques-uns disent que le Bois en est trop pesant, pour ce qui est des Maisons on les peut aussi aisément couvrir que bâtir, car il y a des Arbres qu'on appelle Estagnier, qui est une espéce de Palmier, dont les feuilles sont si grandes & si larges que deux hommes peuvent aisément se mettre dessous à l'abry de la pluye, & avec un peu d'industrie, l'on pourroit, en couvrir fort proprement les Maisons il y a plusieurs sortes de ces Palmiers dont quelques-uns ont un fruit qu'on trouve assez bon, il y a aussi des Arbres qui distillent le Benjovin qui est une Resine assez précieuse & d'une trés-bonne odeur ; & une espéce de Figuier Sauvage dont l'écorce peut servir à faire de la corde étant fort souple & liante, ce Bois a cela de particulier que quand il est sec, il s'allume étant froté l'un contre l'autre.

Ces Bois n'empêchent pourtant pas que le Païs ne soit fort aisé à défricher & à cultiver, les Montagnes

mêmes y ſont habitables, hors une qui eſt vers le bout Meridional de l'Iſle qui a brülé autrefois, & autour de laquelle les Bois ſont preſque tous conſommez & le Païs aride.

Par tout ailleurs, la Terre y eſt généralement bonne, & tout ce qu'on y a planté & ſemé juſques ici, y eſt fort bien venu, & a produit abondamment ſans avoir pris beaucoup de peine à le cultiver; & l'on eſt convaincu, par Expérience, que la Vigne & le Bled y réüſſiſſent bien auſſi: & comme il y a peu d'Hivers qui ſoient ſenſibles, l'on y peut faire pluſieurs recoltes: & il y a des grains que l'on peut ſemer & recueillir juſques à deux ou trois fois dans une année, & particuliérement le Bled de Turquie ou gros Mil, & le Ris: l'Orge & l'Avoine y viennent auſſi fort bien, & l'on ne fait point de doute que tous les autres grains de l'Europe n'y viennent auſſi en abondance.

Il y a des Féves comme celles du Bréſil,

Bréſil, qui raportent ſept ans ſans replanter ; elles ſont auſſi bonnes que les groſſes Féves d'Europe, il y en a auſſi de petites qu'on appelle des Antaques, dont la plante ſe conſerve auſſi ſept ans, il y en a encore de couleur blanche, jaune & rouge : les Haricots y viennent comme en Europe, il y en a d'une autre façon qui ont la coſſe longue d'un pied, & dont les féves qui ſont dedans ont le même goût, leur coſſe ſe peut manger quand elle eſt verte : il y en a encore d'une autre ſorte qu'on nomme ambricque, dans la coſſe deſquelles il y a des petits pois jaunes & verts qui ſont trés-bons.

Les racines blanches y viennent groſſes comme la cuiſſe, mais auſſi demeurent-elles neuf mois dans la terre, il y en a d'une autre ſorte qu'on appelle des cambares, qui ſont groſſes comme les deux poings, elles approchent fort du goût du pain, quand elles ſont cuites au four, ou ſous la cendre ; mais l'on n'en peut

faire qu'une recolte par an; Leſſonge, ou choux Caraïbe eſt une racine groſse comme les précédentes, & qu'on mange auſſi cuite au four, les patates y viennent de différentes groſſeurs, quelques-unes ſont comme des reforts, elles approchent du goût de la chataigne, mais elles ſont un peu plus ſucrées, l'on en peut faire pluſieurs recoltes par an, ſans les replanter, il y a encore d'autres petites racines nommées oumines qui ſont excellentes à la ſoupe & en fricaſſée; toutes ces racines ſe multiplient des morceaux que l'on a coupé & qui retombent en terre, ou par le moyen des rejettons, il y en a même, comme les patates, qui ſe plantent du bois & des feuilles qu'elles pouſſent hors de terre.

Il y croit des citroüilles faites comme des potirons, mais beaucoup meilleures, les melons d'eau y viennent auſſi fort bien, ſont bons & rafraichiſſans, ils ont l'écorce verte & la chair rouge comme du ſang; il y a auſ-

auſſi de véritables melons & des concombres comme en Europe, ceux des Indes y viennent gros comme la cuiſſe.

Tous les légumes y viennent fort bien: il y en a pourtant quelques-uns dont on n'a point fait encore d'expérience, comme des choux fleurs & quelques autres; mais pour les navets, les carottes, les choux pommez, les choux verts, les choux cabus & les choux de Milan, les bettes blanches, les raves, les épinars, les laitües pommées, les laitües Romaines, la chicorée blanche, douce & amére, l'ail, l'oignon, & les eſchalottes, tout cela y vient parfaitement bien, le pourpier y croit abondamment ſans ſemer. L'on peut manger de ces légumes preſque tous les mois de l'année & il n'y a point de doute que tous les autres n'y viennent auſſi fort bien, quand on y en portera de la graine.

Le Gibier y eſt par tout en abondance & ſi peu effarouché que l'on n'a preſque point de peine à le prendre,

dre ; il y a auſſi dans les bois des beufs & des vaches, & tant de cochons & de cabris, qu'on en rencontre quelquefois des troupeaux de deux ou trois cens enſemble ; la chair de ces animaux eſt trés-délicate & particuliérement celle des cochons.

Entre une infinité d'Oiſeaux de differentes eſpéces qui ſe trouvent en cette Isle, les meilleurs ſont ceux que l'on appelle Solitaires, parce qu'ils ſont ordinairement ſeuls, ils ſont auſſi gros qu'un Oye, & ont le plumage bleu, excepté les extrémitez des aîles & de la queuë qui ſont noires, & où il y a des plumes aprochantes de celles d'autruche ; ils ont le col long & le bec fait comme celui d'une becaſſe, mais plus gros, & les jambes & les pieds comme un poulet d'Inde, ils ſe prennent à la courſe ne pouvant preſque voler à cauſe de leur graiſſe, il y en a auſſi d'autres qui ſont tous bleus, & qui ont le bec & les pieds rouges, ceux-ci ne vollent point du tout, mais ils courent ſi

vîte

vîte que les chiens ont peine à les prendre à la courſe.

Il y a pluſieurs ſortes de pigeons ſauvages, les uns ont le plumage couleur d'ardoize, & les autres d'un rouge rouſſatre, & ſont un peu plus gros que les pigeons d'Europe, & ont les yeux bordez de couleur de feu comme les Faiſans, ils ſont ſi gras en certaine Saiſon qu'on ne leur void point le croupion, & toûjours trés-bons & en abondance, pour les Ramiers, ils ſont faits comme ceux d'Europe auſſi bien que les Tourterelles.

Les Perdrix y ſont griſes, & ne ſont pas plus groſſes que des cailles, on les prend auſſi quelque fois à la courſe.

Les Becaſſes, les Râles de bois, les Merles, & les Grives, ſont comme en Europe.

Les Hupes ont un bouquet blanc ſur la tête; & un chaperon noir, & le reſte du plumage blanc & gris, le bec fort gros, & les pieds comme un Oi-

ſeau

ſeau de rapine, elles ſont un peu moins groſſes que les pigeons, mais on prétend qu'elles ſont meilleures principalement quand elles ſont graſſes.

Les Perroquets gris valent bien auſſi les pigeonneaux, mais on ne mange guére des autres quoi qu'il y en aye de toutes les eſpéces & de toutes les couleurs.

On y trouve auſſi des aigrettes blanches & griſes.

Les Chauves-Souris y ſont d'une groſſeur extraordinaire, & d'une figure aſſez dégoûtante, quelques-uns en mangent pourtant.

Il y a trois ſortes d'Oiſeaux de rapine qui font une grande deſtruction, même de Cochons & de Cabrits, dont ils emportent les petits, quand ils les peuvent attraper, il y en a même de ſi familiers, qu'ils viennent juſques parmi les gens prendre ce qu'ils rencontrent, les plus forts ſont gros comme des Chapons, & ne valent pas moins au pot, mais on n'en

n'en mange point à cauſe de la grande quantité de Gibier qu'il y a d'ailleurs, car il y en a encore de bien des ſortes qu'il ſeroit ennuyeux de raporter ici, toutefois il faut dire un mot des Oiſeaux de Riviéres, qui ne ſont pas à méprifer.

Les meilleurs ſont ceux que quelques-uns appellent des Géans, parce qu'ils ſont hauts comme des hommes à cauſe de l'extrême longueur de leurs Cols, & de leurs Jambes, ils ont le corps comme une Oye, le plumage blanc, & noir au bout des aîles, la chair en eſt rouge & fort délicate, il y a des Oyes & des Canards Sauvages, mais ils ſont un peu plus petits qu'en Europe, du reſte ils ſont faits de même & auſſi bons. Les poulles d'eau y ſont auſſi groſſes que les poulles ordinaires, elles ſont toutes noires, à l'exception d'une groſſe crête blanche qu'elles ont ſur la tête, il y a auſſi des butors gros comme des chapons & aſſez bons à manger, ils ont le plumage gris taché de blanc à

cha-

chaque plume, le col, le bec & les pieds comme un heron, & le reſte comme un poulet d'Inde.

Tous les oyſeaux de riviére auſſi bien que les ſolitaires, les perdrix & les oyſeaux bleus ne quittent point le plat pais, mais tous les autres vont nicher à la montagne en certaine ſaiſon, d'où ils reviennent extrémement gras & particuliérement les moineaux qui ſont en grand nombre, ils ſont faits comme ceux d'Europe, mais ils ont cela de particulier que quand les mâles ſont en amour, ils ont la gorge, la tête & les aîles couleur de feu.

On n'a point encore eſſayé de planter dans cette Iſle les arbres fruitiers qui viennent communément en Europe, mais on ne doute point qu'ils n'y réuſſiſſent fort bien, la terre juſques ici, n'ayant point encore en rien paru ingrate, & au contraire elle donne même libéralement ce qu'on n'a point planté, car pluſieurs bons fruits y viennent naturellement,

com-

comme ſont les bananes, qu'on appelle autrement figues d'Adam, dont l'arbre qui les porte meurt tous les ans & ſe reproduit par ſes rejettons, il porte des feuilles de prés de deux aunes de long & d'un pied ou deux de large. Il commence à jetter ſon fruit par un gros bouton de fleur rouge au bout duquel eſt le fruit, il en vient ordinairement une centaine à la tige, il a environ un demi pied de long & eſt preſque auſſi gros que le poignet de l'homme, il y vient encore d'autres figues qui ſont plus petites, quoi que de même nature, mais elles ſont meilleures & plus ſucrées.

L'annanas que tout le monde connoît pour un des meilleurs fruits, eſt encore meilleur là qu'ailleurs, parce qu'il n'y fait point de mal, quoi qu'il en faſſe quelquefois dans les autres païs.

L'acajou y vient ſur un arbre fait comme un prunier, ce fruit eſt gros comme une pomme, ayant ſon noyau par dehors vers la queüe.

Il y a auſſi des Citrons doux & aigres & des Oranges de tous ordres, même d'une façon toute particuliére, elles ſont fort petites mais meilleures que çelles de la Chine & de Portugal, il y a encore pluſieurs autres fruits ſauvages qui ſont auſſi paſſablement bons.

Le Tabac y croît auſſi fort aiſément, & eſt eſtimé par ceux qui le connoiſſent, l'on trouve auſſi dans les bois de l'eſquine & de l'aloës, & les meilleurs capillaires du monde, du miel en quantité, & de l'emery ſur le bord des Riviéres, le Sucre l'Indigo & le coton y viennent auſſi, & bien d'autres choſes qui peuvent être profitables, &qui ſeroient trop longues à décrire; mais qui étant utilement employées pourroient devenir conſidérables & rendroient cette Iſle la meilleure du monde.

Il eſt vrai que quelques-uns ont regardé comme une grande incommodité une tempête qui y arrive preſque tous les ans; & qui, parce qu'el-

qu'elle y vient ordinairement dans un certain tems comme font les houragans de l'Amerique, a été par quelques-uns apellé du même nom, mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit de la violence de ceux qu'on reſſent en ce païs-là, puis qu'il n'empêche pas les arbres de porter des fruits & des fleurs toute l'année, comme on l'a déja remarqué, ce qui eſt fort different des effets que font les houragans de l'Amerique qui abattent non ſeulement les fruits, mais déracinent quelquefois les arbres: & ſi les Colonies qui ſont en ce païs-là ſi conſidérables, & qui compoſent aujourd'huy non ſeulement des Villes, mais même de grandes Provinces, n'ont pas laiſſé de paſſer par deſſus cette incommodité, & de trouver qu'elle n'eſt pas à balancer avec les avantages qu'on y rencontre, on peut bien croire que cela ne doit pas entrer ici pour une grande conſidération, ſur tout ſi l'on remarque que la difference y eſt notable en toutes choſes;

choſes ; Quoi qu'il en ſoit, on eſt bienheureux d'en être quitte pour vingt-quatre heures de mauvais tems contre lequel on peut prendre encore des précautions, ſçachant à peu prés quand il doit arriver, & d'être ſeur du beau temps tout le reſte de l'année : je ne ſçai ſi les tempêtes qui arrivent quelquefois en Europe ſont moins à craindre que celle-là, car on en a vû & même depuis peu, produire des effets auſſi violens que ce qui arrive à l'Amerique, & ce qu'elles ont de pire c'eſt qu'on n'eſt point averti de leur venuë.

On met encore au rang des incommoditez le grànd nombre de moineaux qu'il y a, & qui ordinairement quittent les bois dans une certaine ſaiſon de l'année pour venir habiter dans la plaine, où l'on prétend qu'ils détruiront une partie des grains qu'on y ſemera, & effectivement cela pourra arriver dans les commencemens, mais on ne doute point qu'on n'y apporte aiſément du reméde, &

quand

quand il y aura beaucoup de monde, ces oyſeaux deviendront bien plus ſauvages & s'éclairciront par la chaſſe qu'on leur fera.

Il y vient auſſi quelquefois des chenilles dans un certain temps, & ceux qui ont éprouvé ailleurs les incommoditez de ces animaux, comme cela n'eſt pas rare, conviennent qu'il ſeroit à ſouhaitter qu'il n'y en eût point, auſſi bien que de certaines mouches qui y ſont ſix mois de l'année, & qui s'attachent à la viande morte & la corrompent aiſément par les vers qu'elles font deſſus, ſi l'on ne prend la précaution de les empêcher.

Si ces deux ou trois derniers articles font de la peine à quelques-uns, on doit conſidérer qu'il n'y a point de païs qui ſoit abſolument exemt de ſes incommoditez & qu'au contraire celui-ci l'eſt de pluſieurs qui ſe rencontrent par tout ailleurs : comme ſont par exemple les bêtes & les fruits venimeux & les rats & les ſou-

ris

ris qui ne ſe trouvent point dans cette Iſle. Enfin toutes les commoditez & les agréments de la vie que l'on peut raiſonnablement ſouhaiter, & qui ſe trouvent rarement tout enſemble en un même lieu, ſe rencontrent ici, & la ſanté que l'on poſſéde dans cette Iſle, de l'aveu général de tous ceux qui la connoiſſent, eſt un article ſi conſidérable qu'il ſeroit capable de faire ſurmonter bien des difficultez s'il y en avoit, & d'y attirer des lieux même les plus éloignez ceux qui ſavent que la ſanté eſt un des plus grands biens de ce Monde, & ſans lequel la vie quoi que d'ailleurs pleine de proſpéritez ſeroit ennuyeuſe.

FIN.